

**Sylvain ROBERT**  
Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

DIRECTION de la Vie de La Cité – Accès aux  
services publics et ressources internes  
Gestion des Assemblées – Elections - Droit de  
la personne et de la famille

Affaire suivie par Mme Sue-Ellen LANGLAIS  
03 21 69 86 13 / [slanlais@mairie-lens.fr](mailto:slanlais@mairie-lens.fr)

Réf : SL/BB

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**AFFICHE EN MAIRIE LE 07 JUILLET 2020**

=====

**SEANCE DU 6 JUILLET 2020 A 14 H 00**

=====

L'an deux mille vingt, le 6 juillet, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 30 juin 2020.

**Etaient présents** : MM. ROBERT, HANON, Mme AIT CHIKHEBBIH, M. DESMARETZ, Mme BOURDON, M. GHEYSSENS, Mme CORRE, Mme LEFEBVRE, M. MAZURE, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI, MAZEREUW, M. CUGIER, Mme VAIRON, M. REAL, Mme MASSET, M. OUDJANI, Mmes GLEMBA, NION, BRAET, JACKOWSKI et LEROY, MM. PACH, CLAVET et NYCZ

**Etaient excusés** : M. CECAK ayant donné pouvoir à Mme CORRE, Mme LAGNIEZ ayant donné pouvoir à Mme AIT CHIKHEBBIH, M. BOUKERCHA ayant donné pouvoir à Mme VAIRON, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à M. DESMARETZ, Mme LOURDELLE ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, M. LOURDEL ayant donné pouvoir à Mme BRAET, M. CHENIFINE ayant donné pouvoir à Mme MEPHU NGUIFO, Mme LAUWERS, ayant donné pouvoir à Bruno CLAVET, M. DUCASTEL n'ayant pas donné pouvoir, Mme HIDOUS n'ayant pas donné pouvoir, Mme VINCENT n'ayant pas donné pouvoir.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Patricia BRAET, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020  
COMPTE-RENDU**



Adoption du procès-verbal de la séance de conseil municipal du 16 juin 2020.

⇒ *Adopté à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**DIRECTION VIE DE LA CITE – ACCES AUX SERVICES PUBLICS  
ET RESSOURCES INTERNES**

**1-DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE  
GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**(Rapporteur : M. le MAIRE)**

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**2- COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – DESIGNATION  
DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS LOCALES**

**(Rapporteur : M. le MAIRE)**

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**3- ETABLISSEMENT PUBLIC CE COOPERATION CULTURELLE DENOMME MUSEE DU  
LOUVRE LENS DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA VILLE**

**(Rapporteur : M. le MAIRE)**

La date de dépôt des candidatures ayant été fixée au 2 JUILLET 2020, et après appel à candidature en séance, les candidatures suivantes ont été reçues :

⇒ pour la liste "LENS TOUJOURS AVEC VOUS" :

Candidat Titulaire : M Sylvain ROBERT

Candidate suppléante : Mme Hélène CORRE

⇒ pour la liste "AGIR POUR LENS" :

Candidat Titulaire : M Bruno DUCASTEL

Candidate suppléante : Mme Anne-Sophie HIDOUS

Les résultats du scrutin sont les suivants :

INSCRITS ..... : 39

VOTANTS ..... : 32

ABSTENTIONS ..... : 0

BULLETINS ET  
ENVELOPPES NULS ..... : 0

BULLETINS BLANCS  
(en ce y compris les  
enveloppes sans bulletin)..... : 0

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES : 32

---

**NOMBRE DE SIEGES A REPARTIR : 1**

**ONT OBTENU :**

. liste "LENS TOUJOURS AVEC VOUS" ..... 32 voix

. liste "AGIR POUR LENS" ..... 0 voix

Les candidats de la liste « Lens Toujours avec vous » recueillant la majorité des suffrages exprimés sont donc déclarés élus pour représenter le conseil municipal au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC Musée du Louvre Lens »

**M Sylvain ROBERT en qualité de titulaire**  
**Mme Hélène CORRE en qualité de suppléante**

**4- MISE EN PLACE DES CONSEILS DE QUARTIER**  
**(Rapporteur : M. le MAIRE)**

*Avis favorable de la commission services à la population*

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**5- MODIFICATION DE L'ARRETE MUNICIPAL SUR LES DEROGATIONS  
EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DU TRAVAIL DU DIMANCHE DANS LES  
COMMERCES DE DETAIL AU TITRE DE L'ANNEE 2020**  
**(Rapporteur : M. DESMARETZ)**

*Avis favorable de la commission Finances*

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré*

## DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES

### 6- PERSONNEL – TABLEAU DES EFFECTIFS - REFONTE

**(Rapporteur : M. GHEYSENS)**

*Avis favorable de la commission Finances*

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré*

### 7- TAUX DE PROMOTION APPLICABLE AU PERSONNEL

**(Rapporteur : M. GHEYSENS)**

*Avis favorable de la commission Finances*

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré*

## DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

### 8- CONVENTION D'INCORPORATION DES NOUVEAUX RESEAUX DANS LES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN – RUE DE L'ABBE TOULEMONDE

**(Rapporteur : M. DESOUTTER)**

*Avis favorable de la commission Finances*

*Avis favorable de la commission Travaux*

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré*

### 9- CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS DES ILOTS CENTRAUX DES 2 GIRATOIRES SITUES SUR LA RD N°947 AU DROIT DE L'ECHANGEUR N°9 DE L'A21

**(Rapporteur : Mme MEPHU NGUIFO)**

*Avis favorable de la commission Finances*

*Avis favorable de la commission Travaux*

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré*

## DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE

### 10- EXONERATION DES LOYERS POUR LES OCCUPATIONS DES BIENS COMMUNAUX CONSECUTIVE A LA CRISE SANITAIRE DE COVID 19

**(Rapporteur : Mme BOURDON)**

*Avis favorable de la commission Finances*

*Avis favorable de la commission Travaux*

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré*

**11-AUTORISATION DE DEMOLITIONS DE 42 LOGEMENTS APPARTENANT A MAISONS ET CITES**

**Rapporteur : Mme MEPHU NGUIFO**

*Avis favorable de la commission Travaux*

**⇒ Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.**

**Pour ..... 32**

**Contre .....0**

**Abstention : 4 (Mmes LEROY et LAUWERS, MM. PACH, CLAVET)**

**12-RECONDUCTION DU CONTRAT D'AGREMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE – ex relais d'assistantes maternelles – RAM)**

**Rapporteur : Mme AIT CHIKHEBBIH**

*Avis favorable de la commission Finances*

*Avis favorable de la commission services à la population*

**⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré**

**13-CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2019 – 2020 CREATION D'UN LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP)**

**Rapporteur : Mme AIT CHIKHEBBIH**

*Avis favorable de la commission services à la population*

**⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.**

**14- PANDEMIE DE COVID 19 – REMBOURSEMENT DES PAIEMENTS CORRESPONDANT A DES PRESTATIONS ANNULEES**

**Rapporteur : M. GHEYSSENS**

*Avis favorable de la commission services à la population*

*Avis favorable de la commission Finances*

**⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.**

**15- MODIFICATION DE LA TARIFICATION DES DIVERS DROITS D'ENTREE AUX DIVERS SPECTACLES ET MANIFESTATIONS CULTURELLES DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE SPECTACLE ET DE LA GALERIE DU THEATRE LE COLISEE ET DU PETIT THEATRE DE LA MEDIATHEQUE ROBERT COUSIN**

**Rapporteur : Mme CORRE**

*Avis favorable de la commission services à la population*

*Avis favorable de la commission Finances*

**⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.**

**16- NOUVELLE TARIFICATION DES ETABLISSEMENTS CULTURELS POUR LA SAISON 2020-2021 DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE**

**Rapporteur : Mme CORRE**

*Avis favorable de la commission services à la population*

*Avis favorable de la commission Finances*

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

**17-DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE – RAPPORT CONCERNANT LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN – EXERCICE 2019**

**Rapporteur : Mme BOURDON**

*Avis favorable de la commission services à la population*

*Avis favorable de la commission Finances*

⇒ *Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés après que le conseil municipal en eut délibéré.*

*Pour ..... 32*

*Contre .....0*

*Abstention : 4 (Mmes LEROY et LAUWERS, MM. PACH, CLAVET)*

**DIRECTION DES RELATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES**

**18-SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES – ANNEE 2020**

**Rapporteur : M. GHEYSENS**

*Avis favorable de la commission Finances*

*Avis favorable de la commission services à la population*

**M CUGIER ne prend pas part au vote**

**Pour : ..... 35**

**Abstention : 0**

**Contre ..... 0**

**19-ECOLE MUNICIPALE DE SPORT – MODALITES D'INSCRIPTION, TARIFICATION ET CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE**

**Rapporteur : Mme LEFEBVRE**

*Avis favorable de la commission services à la population*

*Avis favorable de la commission Finances*

⇒ *Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

## 20-CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE – ÉPIDÉMIE DE COVID 19 – PRIME EXCEPTIONNELLE AU PERSONNEL

Rapporteur : M. THIBAUT GHEYSSENS

*Avis favorable de la commission Finances*

*La mention « Pour la ville, cette prime concernerait 20 % des effectifs soit de l'ordre de 140 agents qui ont contribué au plan de continuité des activités en étant présents physiquement pendant la période de confinement » est remplacée par la mention « Pour la ville cette prime concernerait 25% des effectifs soit de l'ordre de 170 agents qui ont contribué au plan de continuité des activités en étant présents physiquement pendant la période de confinement » avant adoption en séance et modifiée pour l'envoi au contrôle de légalité.*

*⇒ Adoptée à l'unanimité après que le conseil municipal en eut délibéré.*

## 21-QUESTIONS ORALES

Aucune question orale n'a été reçue dans les délais prévus au Règlement intérieur des séances de Conseil municipal.

La séance est levée à 14 heures 50